



Contrat territorial  
2015-2017  
Transition énergétique  
Bilan qualitatif  
*Février 2018*

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

## Sommaire

	page
<b>Pilotage, animation et gouvernance du contrat territorial 2015-2017</b>	3
• Pilotage	3
• Animation	3
• Gouvernance	5
<b>Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine public (bâtiments et éclairage)</b>	6
<b>Mettre en œuvre des politiques d'aménagement</b>	9
<b>Repenser la mobilité et les déplacements</b>	10
<b>Développer la production d'énergies renouvelables</b>	12
<b>Structurer des filières</b>	14
<b>Former les acteurs du territoire</b>	15
<b>Annexes</b>	20
• Composition du Comité de Programmation début 2016	20
• Composition du Comité de Programmation fin 2017	21

- **Pilotage**

Par délibération en date du 15 septembre 2014, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, structure porteuse du Pays, a souhaité s'engager dans la politique territoriale 2015-2020 du Conseil Régional sur la thématique de la transition énergétique retenue pour le dépôt d'une candidature à l'appel à projets LEADER FEADeR 2014-2020.

Le choix de la transition énergétique est issu des préconisations 2014-2020 de l'évaluation externalisée des dispositifs 2007-2013 (contrat de pays, LEADER, Pôles d'Excellence Rurale...). La mobilisation locale, dont celle du Conseil de développement, dans le cadre de la candidature LEADER sur la transition énergétique et les négociations avec le Conseil Régional ont permis d'orienter des actions et des projets vers le futur contrat territorial 2015-2017.

Les élus du Syndicat Mixte, issus de chaque communauté de communes du territoire (6 en 2014 puis 4 en 2017) ont ainsi été régulièrement informés de l'état d'avancement du contrat territorial 2015-2017 dont l'élaboration des programmations 2016 et 2017 ; ils ont également été appelés à prendre de nouvelles délibérations, notamment celles sur les demandes argumentées (bilans, missions attendues...) de financement régional de l'ingénierie dédiée en 2016, 2017 et 2018.

***Mise en perspective du pilotage : par délibération en date du 25 septembre 2017 communiquée au Conseil Régional et aux collectivités locales, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a fait acte de candidature pour un futur contrat territorial 2018-2020 sur la transition énergétique.***

- **Animation**

**En 2015**, les 3 agents (3 ETP) du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne dédiés au développement local ont été mobilisés pour l'élaboration, la négociation et la validation des 3 dispositifs qui ont été signés le 30 novembre 2015 avec le Conseil Régional : contrat territorial 2015-2017 avec sa programmation 2016, LEADER FEADeR 2014-2020 et contrat de développement fluvestre de la Seille navigable.

En décembre 2015, les services du Pays de la Bresse bourguignonne participent à la journée technique sur l'éco-conditionnalité des aides régionales puis sollicitent les porteurs de projets inscrits dans la programmation 2016 afin qu'ils déposent leur dossier de demande de subvention.

**En 2016**, et malgré un recrutement organisé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, le remplacement d'un agent en fin de contrat au 1<sup>er</sup> novembre 2015 n'a pas été confirmé par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne car ce dernier a dû se réorganiser pour répondre aux attentes de la DDT concernant le transfert de l'instruction de l'urbanisme et à celles de l'ARS pour l'élaboration d'un Contrat Local de Santé. Le 0,5 ETP consacré au contrat territorial (0,3 en animation et 0,2 en appui administratif), en lien avec le 1,5 ETP dédié à LEADER, a permis de mettre en œuvre la programmation 2016 dotée de 257 720 euros par le Conseil Régional grâce à l'accompagnement de tous les porteurs de projets inscrits.

En mai 2016, 3 projets ont été présentées à une délégation du Conseil Régional, en présence de M. Arnaud MARTHEY, Conseiller régional délégué aux nouvelles ruralités et de M. Denis LAMARD qui représente le Conseil Régional lors des réunions du comité de programmation :

- gymnase intercommunal à rénover et friche-industrielle du centre-bourg en cours de destruction pour une réhabilitation envisagée en éco-quartier à CUISEAUX
- site de stockage des plaquettes bocagères créé par la Coopérative Agricole Bourgogne du Sud en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs à BRANGES.

En juillet 2016, une réunion de travail a lieu entre les représentants du Pays, du Conseil Régional et de l'Agence Technique Départementale pour les modalités de mobilisation des Conseillers en Energie Partagés (CEP) présents et à recruter. Malgré plusieurs tentatives, la réunion de travail sur le retour des Espaces Info Energie du CAUE 71 en Bresse bourguignonne mais le comité annuel de suivi départemental de décembre 2016 a permis d'identifier le TEPCV comme solution envisageable pour la l'année 2017 (la fiche descriptive envoyée n'a finalement pas été retenue par les services de l'Etat).

La mobilisation pour la préparation de la programmation 2017 a commencé dès avril 2016 avec la présentation des dispositifs lors de l'assemblée générale de dissolution du GAL associatif (162 membres de droit dont 82 socioprofessionnels du Conseil de développement et 80 élus du Syndicat Mixte) ; elle s'est poursuivie tout au long de l'année 2016 avec, notamment, les réunions du Syndicat Mixte et celles du Conseil de développement.

En 2016, des difficultés ont été rencontrées au niveau de l'organisation du comité de programmation annuel prévu dans le contrat territorial 2015-2017, des blocages sur LEADER, du passage de 6 à 4 communautés de communes et de l'accumulation des procédures.

**En 2017**, l'ingénierie dédiée est restée identique à 2016 et elle a permis d'élaborer, de négocier et de mettre en œuvre la programmation 2017 dotée de 429 660 euros par le Conseil Régional.

Suite à la mobilisation locale lancée en 2016, 33 fiches-descriptives ont été recensées, travaillées et proposées à la négociation du Conseil Régional avec une réunion de travail en mars 2017 ; cela a été annoncée lors de la signature du contrat de ruralité 2017-2020 en présence des signataires et des acteurs publics et privés du territoire.

A partir du mois d'avril, tous les porteurs de projets inscrits dans la programmation 2017 ont été rencontrés, sur place, pour l'élaboration des dossiers complets à déposer au plus tard en septembre ; d'autres réunions de travail ont eu lieu comme à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS pour le cofinancement de la rénovation énergétique de 10 logements dans le cadre de TEPCV en présence de représentants du Conseil Régional et de l'ATD.

Le recrutement d'un CEP, avec 1 ETP à 50% en Bresse bourguignonne et à 50% pour le Chalonnais, est décidé en mai par l'ATD en présence de représentants du Conseil Régional et des territoires concernés ; la personne recrutée a pris ses fonctions le 20 novembre 2017.

A l'occasion de la réunion des Maires du 24 octobre 2017 sur la présentation des CEE TEPCV par l'ATD, un guide pour le renseignement de la fiche-projet du futur contrat territorial 2018-2020 a été diffusé ; document également communiqué lors de la séance plénière du Conseil de développement du 21 novembre 2017 sur la phase 2 de la Mission TEPos.

Le 31 octobre 2017, 4 sites ont été visités par une délégation du Conseil Régional en présence de M. Éric HOULLEY, Vice-Président du Conseil Régional en charge de la cohésion territoriale et de M. Denis LAMARD qui représente le Conseil Régional lors des réunions du comité de programmation :

- LA-CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR : visite du bâtiment communal (poste et boulangerie) rénové (inauguré le 23 septembre 2017) et présence des chevaux comtois achetés par la commune

dans le cadre de la traction animale qu'elle souhaite développer. Présentation du projet « Maison de la transition » par l'association Bresse Transition

- SAILLENARD : visite du Foyer Rural à rénover et présentation du projet de construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles par les Maires de SENS-SUR-SEILLE et LE TARTRE
- LE FAY : visite du gîte de groupe à rénover avec orientation du projet sur le règlement sectoriel Tourisme
- LOUHANS : visite du Palace Pierre Provence à rénover et de l'école Henri VINCENT en cours de travaux ; présentation des projets d'aménagement urbain par les élus de la Ville
- Siège social du Syndicat Mixte : réunion de travail avec les représentants de la Mission Mobilité.

L'année 2017 a permis de communiquer sur le futur contrat territorial 2018-2020 avec les informations obtenues lors des journées régionales de décembre 2016, mars, juin et décembre 2017 ; néanmoins, les difficultés rencontrées avec LEADER (retards d'instruction, non cofinancement des opérations ayant obtenues un prêt à taux 0, etc) et TEPCV (circulaire HULOT) ont eu des impacts négatifs sur la nouvelle mobilisation locale liée à la transition énergétique.

**Durant ces 3 années**, les élus et agents des communes et intercommunalités ont été destinataires, via le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, de nombreuses informations sur le SRADDT (puis le SRADDET), le SRDEII, les fonds européens 2014-2020 dont les mesures du PDR FEADeR Bourgogne, les nouveaux appels à projets (mobilité rurale, etc.) et les règlements du Conseil Régional comme Effilogis et ENVI ainsi que d'autres éléments liés à la transition énergétique (Habiter Mieux, TEPCV, élaboration du contrat régional Forêt bois 2017-2027, conférence et semaine régionales de la transition énergétique, ateliers thématiques, études de l'ADEME, écoquartiers, appels d'offres photovoltaïques, etc.).

***Mise en perspective de l'animation : une réunion spécifique des membres du Bureau du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a eu lieu le 7 novembre 2017 pour tenir compte des nouvelles modalités au soutien à l'ingénierie territoriale inscrites dans le règlement régional de juin 2017 et expliquées lors de la visite du 31 octobre. Une réorganisation interne entre agents du Syndicat Mixte a permis de garantir le 0,75 ETP demandé par le Conseil Régional pour la période 2018-2020. A partir de 2018, chaque Communauté de Communes aura un agent de développement en capacité d'accompagner les collectivités sur la compréhension et la mobilisation des dispositifs proposés par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne. De plus en plus de communes adhèrent à l'ATD qui a recruté un Conseiller en Energie Partagé d'un ETP à 50% dédié à la Bresse bourguignonne.***

- **Gouvernance**

Avec sa délibération prise le 28 septembre 2015, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a validé le contenu du contrat territorial 2015-2017 et a délégué sa mise en œuvre au Comité de Programmation LEADER « Entrer dans la transition énergétique ».

**En 2015**, les réunions du 21 avril et du 9 septembre de ce Comité de Programmation ont permis de compléter la liste des membres publics majoritairement issus du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne et des membres privés majoritairement issus du collège socio-professionnel du Conseil de développement (cf annexes pour les compositions début 2016 et fin 2017). Chaque communauté de communes est représentée ainsi que la Ville de LOUHANS-CHATEAURENAUD et le Conseil

Départementale de Saône-et-Loire. Les acteurs privés (associations, etc) sont plus nombreux que les élus.

En 2016, il y a eu 3 réunions dont celles du 11 mai et du 26 septembre 2016 qui ont permis d'auditionner 11 dossiers inscrits dans la programmation 2016 et de préparer la programmation 2017. Pour les auditions, tous les porteurs de projets sont invités à présenter leur dossier et à répondre aux éventuelles questions puis de quitter la salle au moment du vote.

En 2017, il y a eu 3 réunions : le 11 avril pour la présentation de la programmation 2017 finalisée et les 17 juillet et 16 octobre pour les auditions des 15 dossiers inscrits.

***Mise en perspective de la gouvernance : cette gouvernance, avec des réunions en présence de représentants du Conseil Régional et des porteurs de projets, a été appréciée pour la période 2015-2017, elle donc appelée à être renouvelée pour le futur contrat 2018-2020.***

### **Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine public (bâtiments et éclairage)**

« Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine public », par la rénovation de bâtiments existants et l'amélioration de la performance énergétique de l'éclairage, est un des objectifs partagés entre le Conseil Régional et le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour la période 2015-2017 ; les règles d'éco-conditionnalités des aides régionales, expliquées en décembre 2015 lors d'une journée régionale, ont été communiquées aux porteurs de projets potentiels, collectivités locales ainsi qu'aux acteurs publics et privés. Ces critères d'éco-conditionnalité étaient également rappelés dans les documents fournis par l'ATD pour les collectivités adhérentes.

**Cet objectif a fait l'objet de 4 opérations inscrites dans la programmation 2016 et de 8 pour 2017.**

Maître Ouvrage	Type Projet	Audition Pays	Accord subvention	Coût éligible	Attribution Région	Situation du projet
SYDESL	éclairage	11/05/16	30/09/16	187 200	37 440	réalisé
FRETTERANS	bâtiment	11/05/16	25/11/06	109 926	8 000	Inauguré
LOUHANS	bâtiment	11/05/16	Représenté 17/07/17 suite à ARDI Conseil Régional			
Cuisseaux Intercom'	bâtiment	11/05/16	25/11/16	265 430	40 000	réceptionné
LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR	bâtiment	26/09/16	25/11/2016	418 829	36 850	inauguré
LOUHANS	bâtiment	17/07/17	29/09/17	825 738	50 000	Prévu 2018
LOUHANS	bâtiment	17/07/17	20/10/17	635 428	50 000	En cours
SAILLENARD	bâtiment	16/10/17	24/11/17	670 984	50 000	Prévu 2018
TORPES	bâtiment	16/10/17	24/11/17	316 859	50 000	Prévu 2018
LA CHAPELLE THECLE	bâtiment	16/10/17	24/11/17	98 032	39 210	Prévu 2018
LA FRETTE	bâtiment	16/10/17	24/11/17	217 743	50 000	Prévu 2018
LE FAY	bâtiment	Retrait prog 2017 + réorientation lors visite régionale 31/10/17				
BAUDRIERES	bâtiment	Retrait prog 2017 + réorientation lors réunion travail 20/12/17				

Pour le SYDESL, un inventaire du matériel vétuste sur les communes des comités territoriaux de la Basse Seille et des Campagnes de Bresse a été réalisé. Le remplacement du matériel (88 luminaires vétustes énergivores) pour les 33 communes concernées devrait permettre un gain de consommation

de 85 374 KWh ; les ampoules en vapeur de mercure ont été remplacées par des ampoules en vapeur de sodium ; des horloges astronomiques ont été installées (212) pour faciliter les coupures nocturnes. Un cofinancement FEADeR LEADER est attendu.

**Pour FRETTERANS**, le bâtiment rénové a été inauguré le 21 juillet 2017. Il fait l'objet d'une réunion de travail, sur place, en juin 2016 en présence de représentants du Conseil Régional et de l'ATD. Cela a permis de confirmer les critères régionaux d'écoconditionnalité et de l'inéligibilité régionale de la dépense liée à l'installation de panneaux photovoltaïques. Par courrier en date du 8 décembre 2017, la commune a renoncé à sa demande de cofinancement FEADeR LEADER suite à des anomalies constatées lors de la pré-instruction du dossier.

**Pour LOUHANS-CHATEAURENAUD,**

- le Palace Pierre Provence, avec des travaux débutés en janvier 2018, a fait l'objet de deux auditions car le projet a évolué entre 2016 (430 777 euros HT de travaux) et 2017 (825 738 euros HT). L'audit énergétique a été réalisé en avril 2016 afin de répondre aux critères régionaux d'éco-conditionnalités. Avec un prêt à taux 0 de la CDC, le dossier LEADER en phase de préinstruction a été communiqué au service FEADeR de la DATeN du Conseil Régional suite à sa visite du 31 octobre 2017.
- et l'école Henri VINCENT dont la surface SHON est de 965 m<sup>2</sup> a fait l'objet d'un audit énergétique en novembre 2016 pour le projet de rénovation qui permettra un gain d'environ 170 kWhEP/(m<sup>2</sup>/an) soit 62% en énergie primaire ; le bâtiment rénové doit être prêt pour la rentrée de septembre 2018. Le cofinancement européen FEADeR a été orienté sur la mesure 7.4.2 du PDR Bourgogne car les cantines scolaires sont éligibles mais un prêt à taux 0 de la CDC a également été obtenu.

**Pour Cuiseaux Intercom'**, qui est devenu « Bresse Louhannaise Intercom' » suite à sa fusion le 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec « Cœur de Bresse », l'audit énergétique a permis de traiter un bâtiment comprenant 890 m<sup>2</sup> de « gymnase ancien » datant de 1960 et 1 750 m<sup>2</sup> de « gymnase neuf » datant de 2000. Le scénario retenu entraîne une économie de 44,6% sur les consommations d'énergie, de 39,5% sur les dépenses et de 46,7% sur les émissions de gaz à effet de serre. La réception des travaux a eu lieu le 24 novembre 2017. Un cofinancement LEADER FEADeR est attendu si l'intervention d'un Conseiller en Energie Partagé est validée (critère d'éligibilité).

**Pour LA-CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR**, des échanges ont eu lieu après l'audition du projet sur des points à préciser dans l'audit énergétique (épaisseur de l'isolant des planchers et des portes). La rénovation de ce bâtiment communal à l'architecture bressane d'une surface SHON de 323 m<sup>2</sup> a permis de transférer la boulangerie et l'agence postale au centre-bourg du village ; il a été inauguré le 23 septembre 2017. Il s'agit d'un dossier exemplaire en passant d'un état initial en bilan énergétique de 321 kWhEP/m<sup>2</sup>.an à 101 après travaux (moins 68,5 %). Pour le dossier LEADER en cours d'instruction à la Région, un prêt à taux 0 de la CDC ne permet plus d'obtenir du FEADeR.

**Pour SAILLENARD**, l'audit énergétique présent dans le dossier de la rénovation du foyer rural d'une surface SHON de 420 m<sup>2</sup> a nécessité une réunion de travail sur place en présence des représentants du Conseil Régional, du Pays et de M. le Maire accompagné de l'architecte et du thermicien. Malgré une performance thermique visée de 196 kWhEP/m<sup>2</sup>/an par rapport à l'état initial de 727 (moins 73%), le plafond inscrit dans les critères régionaux d'éco-conditionnalité de 150 avant pondération (180 en Bresse bourguignonne) n'était pas respecté. Le nouveau calcul proposé a permis d'atteindre 177 kWhEP/m<sup>2</sup>/an mais a entraîné un surcoût de 61 300 euros. Un dossier de demande LEADER FEADeR est en cours de pré-instruction ; le début des travaux est prévu pour 2018.

**Pour TORPES**, la transformation d'un bâtiment communal, d'une surface SHON de 185 m<sup>2</sup>, en gîte de groupe d'une capacité de 14 personnes a fait d'objet d'un audit énergétique avec une consommation d'énergie primaire après rénovation de 80,6 kWh/m<sup>2</sup>.an au lieu de 258,2 à l'état initial. L'étude de l'ATD prévoyait un coût d'opération à 333 000 euros HT par rapport aux 237 000 euros envisagés par la commune ; 345 728 euros ont finalement été arrêtés en phase APD. Un dossier de demande LEADER FEADeR est en cours de pré-instruction ; le début des travaux est prévu pour 2018.

**Pour LA-CHAPELLE-THECLE**, le projet de rénovation de la salle polyvalente, d'une surface SHON de 391 m<sup>2</sup>, a été réalisé sans architecte mais il a fait l'objet d'un audit énergétique avec une performance visée de 96 kWh/m<sup>2</sup>/an au lieu de 158,96 à l'état initial. Au final, 26 220 euros ont été écartés de la dépense éligible pour le Conseil Régional : calcul thermique déjà payé, lots portant sur le matériel et les équipements, publicité et imprévu. Un dossier de demande LEADER FEADeR est en cours de pré-instruction ; le début des travaux est prévu pour 2018.

**Pour LA FRETTE**, le projet municipal de « rénovation et de mise en conformité du multiple rural et du logement attenant », d'une surface SHON de 139m<sup>2</sup>, a fait l'objet de nombreuses réunions de travail en présence de représentants de la municipalité, du Conseil Régional, du Pays, de l'ATD, de l'équipe de maîtrise d'œuvre, etc. Conformément à la réglementation régionale, les dépenses liées au logement ont été orientées sur Effilogis. L'audit énergétique met en avant une consommation d'énergie après travaux de 86 kWhEP/m<sup>2</sup>.an alors qu'elle est de 258 pour l'état initial. Un dossier LEADER doit être élaboré par la commune en sachant que la date d'éligibilité des dépenses est le 17 juin 2017 ; le début des travaux est prévu pour 2018 en sachant que des tensions sont apparues au sein du Conseil Municipal avec plusieurs démissions.

#### ***Mise en perspective de l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine public :***

Toutes ces opérations ont été identifiées par le lauréat TEPCV (Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne) pour la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) avec l'obligé EDF (sous réserve d'éligibilité aux Fiches Opérations Standardisées et de respect de la période d'éligibilité de la dépense).

Avec un fort potentiel local, la poursuite de l'action « *Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine public* » se justifie dans le cadre du futur contrat territorial 2018-2020 mais il s'agira de communiquer sur les nouveaux critères régionaux d'éco-conditionnalités et sur le caractère prioritaire du règlement régional « Effilogis » pour les rénovations et les constructions BEPos ; l'appui de l'ATD et des agents de développement présents dans les communautés de communes sera nécessaire. Si des projets sont présentés et retenus dans le cadre du futur contrat territorial 2018-2020, il s'agira d'augmenter le montant plafonné de la subvention régionale car, assez souvent, il ne permettait pas de couvrir le surcoût provoqué par l'application des critères régionaux d'éco-conditionnalité.

Toutes les collectivités locales ont été mobilisées dans le cadre du domaine « *Patrimoine des collectivités* » inscrit dans la nouvelle priorité régionale sur la transition énergétique ; les 4 communautés de communes et les 17 communes reconnues « Pôles » au titre du SCoT devenu exécutoire sont particulièrement ciblées.

Pour l'amélioration de la performance de l'éclairage public, le SYDESL ne prévoit pas de nouvelle opération d'envergure sur le territoire ; LOUHANS-CHATEAURENAUD fera une



proposition dans le cadre de son programme pluriannuel de modernisation de ses installations.

### Mettre en œuvre des politiques d'aménagement

« *Mettre en œuvre des politiques d'aménagement* », par la mise en œuvre de projets d'éco-quartiers et de requalification d'espaces économiques des communes de l'armature urbaine du SCoT, est un des objectifs partagés entre le Conseil Régional et le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour la période 2015-2017 avec deux projets identifiés à LOUHANS (quartier des Cordeliers) et CUISEAUX (riche industrielle dite « Friche Morey »).

Cet objectif a fait l'objet d'une opération inscrite dans la programmation 2016 et reportée à 2017.

Maître Ouvrage	Type Projet	Audition Pays	Accord subvention	Coût éligible	Attribution Région	Situation du projet
Bresse Louhannaise Intercom'	Etude sur CUISEAUX	17/07/17	29/09/17	125 000	37 500	En cours

Après les travaux engagés par Cuiseaux Intercom' pour la destruction et la dépollution du site à CUISEAUX, dit « *Friche industrielle Morey* », visité le 11 mai 2016 par la délégation du Conseil Régional, les « études pré-opérationnelles de faisabilité secteur friche Morey » portées par Bresse Louhannaise Intercom' concernent le réaménagement de cet espace jouxtant le bourg CUISEAUX ; divers prestataires ont été sollicités pour mener des études techniques avec l'appui d'un mandataire : inventaire faune et flore, études géotechniques et pollution, relevé topographique et recollement des réseaux. Le dossier de la phase 1 consiste seulement à recourir à un mandat d'études préalables et la phase 2 concerne les études techniques. Le FNADT de l'Etat est mobilisé dans le cadre de « l'AMI Centres-bourgs » au titre du volet territorial du CPER 2015-2020 Bourgogne. Deux dossiers de demande LEADER FEADeR (phase 1 et phase 2) sont en cours de pré-instruction ; les études sont suivies par un comité technique composé de représentants du maître d'ouvrage, de l'équipe de maîtrise d'œuvre, de l'Etat et du Conseil Régional.

#### **Mise en perspective de la mise en œuvre de politiques d'aménagement :**

**Le site de CUISEAUX va nécessiter des études complémentaires qui seront proposées dans le cadre du futur contrat territorial 2018-2020 ; un contrat de revitalisation « bourg centre » financé par le Conseil Régional sera également signé par Bresse Louhannaise Intercom' et la commune de CUISEAUX.**

**LOUHANS-CHATEAURENAUD proposera le réaménagement de la place de la libération (présentation effectuée le 31 octobre 2017 lors de la visite de la délégation régionale) car le projet d'éco-quartier « Cordeliers » identifié en début de mandat municipal 2014-2020 n'est plus d'actualité suite aux nombreuses dépenses engagées dans les bâtiments et le quartier de Bram qui fait l'objet d'une étude de requalification financée par le Conseil Régional dans le cadre du contrat de développement fluvestre de la Seille navigable.**

**Ainsi, la poursuite de l'action « *Mettre en œuvre des politiques d'aménagement* » se justifie avec ces nouveaux projets à négocier dans le cadre du futur contrat territorial 2018-2020 en**

respectant les nouveaux critères régionaux d'éco-conditionnalité et le caractère prioritaire du nouveau règlement régional « *Habitat et aménagement* ».

Toutes les collectivités locales ont été mobilisées dans le cadre du domaine « *Urbanisme et aménagement* » inscrit dans la nouvelle priorité régionale sur la transition énergétique ; les 4 communautés de communes et les 17 communes reconnues « Pôles » au titre du SCOT devenu exécutoire sont particulièrement ciblées.

### Repenser la mobilité et les déplacements

« *Repenser la mobilité et les déplacements* », par l'acquisition de véhicules électriques, le développement de la traction animale et la création de chemins piétonniers, est un des objectifs partagés entre le Conseil Régional et le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour la période 2015-2017.

Cet objectif a fait l'objet de 2 opérations inscrites dans la programmation 2016 et de 6 pour 2017.

Maître Ouvrage	Type Projet	Audition Pays	Accord subvention	Coût éligible	Attribution Région	Situation du projet
Mission Mobilité	autopartage	11/05/16	25/11/16	21 613	6 480	En cours
LA-CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR	Traction animale	11/05/16	01/07/16	99 578	29 870	En cours
SICED Bresse Nord	Véhicule électrique	17/07/17	29/07/17	19 283	7 710	Prévu 2018
SIVOM Louhannais	Véhicule électrique	17/07/17	29/07/17	30 000	10 000	Prévu 2018
LOUHANS	Pôle multimodal	17/07/17	29/07/17	27 000	10 800	En cours
SORNAY	Chemin piétonnier	17/07/17	29/07/17	78 400	31 360	réalisé
Mission Mobilité	Véhicule électrique	16/10/17	20/10/17	21 972	8 780	Prévu 2018
SAINTE-CROIX	Véhicule électrique	Courrier M. le Maire retrait programmation 2017 car financement 80% dans avenant TEPCV signé en mai 2017				
SORNAY	Véhicule électrique	16/10/17	24/11/17	30 000	10 000	Prévu 2018

#### Pour la Mission Mobilité,

- **La mise en place d'un service d'auto-partage** avec l'acquisition d'un véhicule électrique pour les agents des organismes présents à la Maison de l'Information, de la Formation et de l'Emploi (MIFE) de LOUHANS (propriété de la Communauté de Communes) a été réalisée sans le financement du Conseil Régional. En effet, les attentes régionales, exprimées lors de l'audition du 11 mai 2016 puis confirmées lors d'une réunion de travail du 19 septembre 2016 avec le service Mobilité, ont fait l'objet d'un courrier de la Mission Mobilité envoyé fin octobre 2016 « (...) le surcoût lié à la mise en place d'une période de test d'une part, à la location de la batterie d'autre part, auquel s'ajoutent des tarifs non compétitifs pour nos usagers, nous conduisent à renoncer à cette action si aucun financement supplémentaire pour ces nouvelles

*charges n'est envisagé (...)* ». Cette opération a finalement été retenue dans le cadre de l'avenant TEPCV signé en mai 2017 ; le financement ministériel de 80% a permis l'achat du véhicule électrique qui sera opérationnel lorsque la borne de recharge, installée dans le cadre des travaux de rénovation de la MIFE, sera mise en service.

- **« Un véhicule électrique pour un emploi »,** qui consiste au remplacement d'un véhicule thermique destiné à la location des utilisateurs, sera concrétisé en 2018 si le cofinancement LEADER FEADeR est confirmé mais la Mission Mobilité s'interroge sur les répercussions de sa reconnaissance obligatoire en Organisme Qualifié de Droit Public (OQDP). Le gain annuel sur le carburant serait de 1 042 euros. Des représentants de l'association Mission Mobilité se sont entretenus le 31 octobre 2017 avec la délégation du Conseil Régional.

**Pour LA-CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR,** la mise en place de la traction animale est un projet innovant, dans et au-delà de la Bresse bourguignonne, qui a fait l'objet de nombreux articles de presse. Il consiste à remplacer les engins motorisés qui consomment plus de 4 000 litres de carburant par an. Malheureusement, la commune peine à élaborer son dossier de demande de subvention FEADeR LEADER car la réglementation européenne oblige à avoir 2 devis pour chaque dépense alors que certains achats comme la faucheuse hippomobile ne peuvent avoir lieu que chez un seul fabricant situé aux USA ; les deux chevaux comtois étaient présents lors de la visite de la délégation régionale le 31 octobre 2017.

**Pour le SICED Bresse Nord,** Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Élimination des Déchets, l'acquisition d'un véhicule utilitaire 100% électrique est à destination du SPANC pour permettre aux techniciens de réaliser les contrôles d'assainissement avec une distance annuelle parcourue estimée à 13 000 kilomètres ; l'économie attendue est estimée à 886 euros par rapport au carburant. Le dossier de demande de subvention LEADER a été envoyé au service régional du FEADeR.

**Pour le SIVOM du Louhannais,** il s'agit de la même démarche que pour le SICED Bresse Nord ; le SPANC du Louhannais souhaite participer à la réduction des gaz à effet de serre avec 2,84 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins par an. Le gain en consommable est important puisqu'il passerait de 1 298 euros / an pour le véhicule diesel à changer à 354 euros / an pour le véhicule électrique soit une économie de 944 euros par an. Le dossier LEADER FEADeR est en pré-instruction.

**Pour LOUHANS-CHATEAURENAUD,** l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal devant la gare ferroviaire concerne la création d'un arrêt de bus, l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et la mise en place d'une signalétique. Pour ce projet, les critères d'éco-conditionnalité ont été respectés car la placette a été décaissée avec l'apport de terre pour la plantation de gazon, d'arbres et d'arbustes. Le reste du site a été traité en sable. La jonction entre la voie verte, la gare et le centre-ville facilite les déplacements doux ainsi que la coordination avec les différents modes de transport en commun de ce pôle. L'installation de la borne de recharge est prévue en 2018 avec l'appui du SYDESL.

**Pour SORNAY,** commune rattachée au pôle régional SRADDT de LOUHANS,

- **La création d'un cheminement piétonnier sur l'accotement de la RD971,** résulte de nombreuses demandes émanant notamment des habitants du quartier des Renouillères, constitué de plus de 50 pavillons et occupé par plus d'une centaine de résidents qui souhaitent accéder aux commerces et services situés au centre bourg sans être obligés d'utiliser leur véhicules. Les 600 mètres de ce nouveau sentier piétonnier ont été réalisés avec un revêtement sable pour le retour de l'eau aux nappes phréatiques.

- **L'acquisition d'un véhicule électrique** a été décidée pour les petits trajets des employés communaux en remplacement d'un véhicule utilitaire thermique. Ce changement permettra un gain de 562 euros / an en consommable et une réduction de 1,2 tonnes de CO2. Le dossier LEADER FEADeR est en pré-instruction.

**Mise en perspective de l'évolution de la mobilité et des déplacements :**

La dynamique de l'action « *Repenser la mobilité et les déplacements* » sur la période 2015-2017 justifie sa poursuite dans le cadre du futur contrat territorial 2018-2020.

Toutes les collectivités locales mais aussi des associations comme Mission Mobilité et Bresse Transition ont été mobilisées dans le cadre du domaine « *Mobilités* » inscrit dans la nouvelle priorité régionale sur la transition énergétique.

Des propositions ont été déposées sur le covoiturage dans les entreprises, les transports alternatifs à la voiture individuelle et la réalisation de cheminements piétonniers. Il n'y a pas d'opérations précises pour de nouvelles acquisitions de véhicules électriques mais certaines collectivités l'ont intégré dans leur réflexion budgétaire de fin de mandat.

<b>Développer la production d'énergies renouvelables</b>
--

« *Développer la productions d'énergies renouvelables* » est un des objectifs partagés entre le Conseil Régional et le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour la période 2015-2017 avec deux projets identifiés dans le domaine du bois énergie.

Cet objectif a fait l'objet de deux opérations, une inscrite dans la programmation 2016 et une dans celle de 2017.

Maître Ouvrage	Type Projet	Audition Pays	Accord subvention	Coût éligible	Attribution Région	Situation du projet
Coopérative Agricole	Plaquettes bocagères	11/05/16	13/05/16	16 563	3 310	réalisé
Association Tremplin	Activité bois	26/09/16	02/06/17	50 000	10 000	réalisé

Pour la **Coopérative Agricole Bourgogne du Sud**, l'équipement d'un bâtiment existant situé en zone industrielle à BRANGES pour accueillir les plaquettes bocagères a nécessité la création de murs de séparation pour le stockage, l'acquisition de godet de transport et d'une tamiseuse. Cette opération a permis de concrétiser les études portées par la Fédération Départementale des Chasseurs de Saône-et-Loire sur la valorisation économiques des haies bressanes comme par exemple l'utilisation de lamier à scie avec une étude cofinancée dans le cadre du LEADER FEADER 2007-2013. Le site de stockage a été visité le 11 mai 2016 par la délégation du Conseil Régional. Le Pays de la Bresse bourguignonne a fait la promotion de la visite d'un chantier de déchiquetage qui a finalement eu lieu en juin 2017 après son annulation en juin 2016 à cause des intempéries. Le Pays a également fait la promotion de cette nouvelle filière économique lors de l'atelier régional « *Approches territoriales* » de septembre 2017 organisé dans le cadre de l'élaboration du futur contrat régional Forêt Bois 2017-2027. Le Pays de la Bresse bourguignonne participe également au comité annuel de suivi avec des réunions en décembre 2016 et en décembre 2017. La production de ces plaquettes bocagères, en phase d'expérimentation grâce aux financements de l'ADEME, du Conseil Régional et de l'Europe avec le soutien du Pays de la

Bresse bourguignonne, est une réussite sur la qualité du produit mais sa pérennisation n'est malheureusement pas assurée faute de chaufferies alimentées suffisamment nombreuses (2 en décembre 2017 dans les communes de SAGY et SAVIGNY-EN-REVERMONT). La subvention européenne LEADER FEADeR 2014-2020 a été programmée le 16 octobre 2017.

**Pour l'association d'insertion Tremplin**, créée en 1997 suite à un programme d'actions de la M.S.A sur la Communauté de Communes du Canton de Pierre de Bresse, le développement de son activité « filière bois » a nécessité l'aménagement et l'équipement de son site situé à SAINT-BONNET-EN-BRESSE avec un atelier environnement spécialisé dans le domaine forestier. Le travail de production de bois de chauffage était réalisé manuellement et nécessitait l'acquisition d'un combiné scieur-fendeur. Les services du Pays ont eu connaissance de ce projet en mars 2016 lorsque l'association Tremplin est venue le présenter. Une demande d'aide LEADER a été déposée en avril 2016 suite aux échanges régionaux sur l'inéligibilité au PDR FEADeR et au PO FEDER. Avec des refus sur des cofinancements nationaux, un dossier a été déposé en septembre 2016 au titre du contrat territorial 2015-2017. Les services financiers du Conseil Régional ont demandé de remplir l'état des aides perçues sur les trois derniers exercices afin de déterminer le régime d'aide à appliquer et d'inscrire ce projet dans la future programmation 2017 car un autre porteur de projet avait déjà obtenu la subvention prévue pour 2016. 10 000 euros ont été accordés le 2 juin 2017 mais les dépenses ont eu lieu avant l'accusé réception dossier complet du 22 février 2017 ; cela a été annoncé en comité de programmation du 17 juillet 2017. Le combiné scieur-fendeur a fait l'objet d'une démonstration lors des portes ouvertes qui ont eu lieu en juin 2017 pour les 20 ans de l'association. Le dossier LEADER FEADeR est en cours d'instruction mais Tremplin s'interroge sur les répercussions de sa reconnaissance obligatoire en Organisme Qualifié de Droit Public (OQDP).

#### ***Mise en perspective du développement de la production d'énergies renouvelables :***

**Au cours du comité annuel de suivi de décembre 2017, la Coopérative Agricole Bourgogne du Sud et la Fédération Départementale des Chasseurs ont confirmé qu'ils ne déposeraient pas de nouveaux projets ; la priorité est à la pérennisation de son expérimentation avec l'appui du Pays (mobilisation des collectivités locales et, via Bresse Initiative, des entreprises pour l'installation de chaufferies bois et l'utilisation des plaquettes bocagères). Malgré les informations communiquées sur l'élaboration du contrat régional forêt bois 2017-2027, aucune collectivité ne s'est manifestée pour de nos nouveaux projets dans le domaine du bois.**

**Le photovoltaïque ne bénéficie pas d'aides régionales et européennes ; la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire accompagne les projets portés par les exploitants agricoles.**

**4 projets de méthanisation sont en cours de développement à LA-CHAPELLE-THECLE (GAEC) avec des investissements cofinancés par un règlement sectoriel du Conseil Régional, DEVROUZE-SIMARD (GIEE), PIERRE-DE-BRESSE (agriculteurs) et CONDAL (ENGIE).**

**L'éolien a de nombreux opposants locaux dont une association basée à SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE (<http://eoliennesnonmerci.blogspot.fr>) car il y a une forte présence de l'habitat dispersé mais des communes (SAINT-USUGE, DICONNE et SAINT-VINCENT-EN-BRESSE) se sont dites intéressées par la démarche locale de la Compagnie Nationale du Rhône.**

**D'autres associations locales dont <http://bressetransition.org>, membre du Comité de Programmation, militent pour le développement des énergies renouvelables ; le Pays a également diffusé le mémorandum des acteurs associatifs transmis par le coordinateur de**

la coopérative [www.hydro-enr.com](http://www.hydro-enr.com) avec l'appui de l'association jurassienne [www.ajena.org](http://www.ajena.org).

Par conséquent, l'action « *développement de la production d'énergies renouvelables* » se poursuivra sans avoir à solliciter les financements du futur contrat territorial 2018-2020. Les services du Pays continueront à diffuser des informations comme les appels d'offres ministériels sur le photovoltaïque et à suivre les travaux d'élaboration et de mise en œuvre de AMO régionale sur le développement des EnR.

### Structurer des filières

« *Structurer des filières* » est un des objectifs partagés entre le Conseil Régional et le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour la période 2015-2017 avec un projet identifié d'équipement d'une cantine scolaire pour soutenir et développer le Système Alimentaire Local « *Au pré de ma cantine* » initié par Cuiseaux Intercom' et partenariat avec la Ville de LOUHANS-CHATEAURENAUD puis repris par Bresse Louhannaise Intercom' [www.bresselouhannaiseintercom.fr/au-pre-de-ma-cantine-circuits-alimentaires-de-proximite\\_1\\_89.html](http://www.bresselouhannaiseintercom.fr/au-pre-de-ma-cantine-circuits-alimentaires-de-proximite_1_89.html)

Inscrit dans la programmation 2016, l'équipement de la cuisine de la nouvelle cantine scolaire à l'école Henri VINCENT de LOUHANS-CHATEAURENAUD n'a pas fait l'objet d'une demande de subvention car les travaux du gros œuvre n'ont débuté qu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017 avec le soutien financier du Conseil Régional au titre du contrat territorial 2015-2017 et cofinancement européen FEADeR sollicité au titre de la mesure 7.4.2. du PDR Bourgogne. Un dossier de demande de subvention LEADER a finalement été déposé en juillet 2017 ; il est en cours de pré-instruction.

Le projet de construction d'une nouvelle cantine scolaire par la commune de CUISEAUX fait également l'objet d'une demande de cofinancement européen FEADeR au titre de la mesure 7.4.2. du PDR Bourgogne.

#### ***Mise en perspective de la structuration des filières :***

**La structuration des filières correspond principalement à des dépenses de fonctionnement que le Conseil Régional ne pouvait pas retenir avec le contrat territorial 2015-2017 ; pour le contrat territorial 2018-2020, il y a un problème d'inéligibilité de certaines catégories de porteurs de projets comme les exploitants agricoles, les artisans et les chambres consulaires.**

Néanmoins, l'action « Structurer des filières » se poursuivra avec des opérations comme la promotion de la viande bressane par l'office de Tourisme du Pays de la Bresse bourguignonne ; un dossier LEADER est en cours d'instruction par le service régional FEADeR. Le SAL « *Au pré de ma cantine* » a été sollicité, via le Pays, dans le cadre du dispositif de reconnaissance ministérielle des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ; il a également été intégré dans l'élaboration du futur Contrat Local de Santé du Pays de la Bresse bourguignonne avec une action territoriale, lancée en 2017, sur la nutrition en milieu scolaire qui favorisera l'approvisionnement par les circuits-courts.

## Former les acteurs du territoire

« **Former les acteurs du territoire** » à la **transition énergétique** est un des objectifs partagés entre le Conseil Régional et le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour la période 2015-2017 avec deux projets identifiés.

**Cet objectif a fait l'objet de deux opérations inscrites dans la programmation 2016.**

Maître Ouvrage	Type Projet	Audition Pays	Accord subvention	Coût éligible	Attribution Région	Situation du projet
Syndicat Mixte Bresse bourgoui.	Mission TEPos	11/05/16	04/11/16	48 000	19 200	En cours
CPIE Bresse du Jura	Accompagnement Transition énerg.	11/05/16	04/11/16	18 000	10 000	En cours

**Pour le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne** avec l'appui du consultant ALEC01, la « *Mission TEPos* » est une mission d'accompagnement à la mobilisation des acteurs locaux, publics et privés, aux échelles intercommunales afin d'initier des démarches territoriales de transition énergétique type TEPos ; elle s'est déroulée sur les années 2016 et 2017.

**En 2016**, cette mission a été inscrite dans le BP du Syndicat mixte et adoptée à l'unanimité le 09 février 2016. En lien avec le déploiement de la caisse à outils TEPOS sur le territoire de la Bresse bourguignonne, une réunion technique co-organisée par la Région et l'ADEME a eu lieu le 08 avril 2016 afin de présenter les outils méthodologiques, techniques et cartographiques de cette caisse.

Le cahier des charges de cette mission d'accompagnement a été travaillé en étroite concertation avec les services de la Région au cours du premier trimestre 2016 et a été validé à l'unanimité par les membres du comité syndical lors de la séance du 20 mai 2016 (délibération n° 2016-022). La finalité de cette mission est d'alléger la facture énergétique des collectivités et des ménages, d'augmenter le taux d'autonomie énergétique du territoire et de lutter efficacement contre la précarité énergétique. Enfin, elle a pour ambition de préparer les futurs « Plan Climat Air Energie Territorial – PCAET » obligatoires pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants d'ici le 31 décembre 2018.

Le marché public a été publié le 26 mai 2016 sur plusieurs sites (BOAMP, LEADER France, site internet du Syndicat mixte) avec une remise des offres pour le 21 juin 2016. Suite à l'analyse technique et financière des 6 offres reçues, l'audition des 3 meilleurs candidats s'est tenue le 06 juillet 2016. Le cabinet HELIANTHE basé à BOURG EN BRESSE a été retenu pour assurer la mise en œuvre de cette mission pour un montant total de 72 420 € financé à 80% par la Région au titre du contrat territorial et par le programme européen FEADeR LEADER 2014-2020.

La notification du marché a été transmise le 01 août 2016 au bureau d'études et le comité de pilotage de lancement s'est réuni le 06 octobre en présence des 6 communautés de communes du territoire. A cette occasion les modalités d'interventions et méthodologiques ont été présentées et validées par les membres du COPIL. Lors de cette phase 1 consacrée au diagnostic territorial énergétique, une première journée de réseau a été organisée le 22 novembre 2016 à LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR. Cette journée a permis notamment de présenter des retours d'expérience de collectivités sur la transition énergétique (Cuiseaux Intercom', SICED Bresse Nord, LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR). Les éléments du diagnostic territorial énergétique auraient dû être présentés dans chaque communauté

de communes en fin d'année 2016 mais compte tenu des fusions de certaines intercommunalités issues du Schéma de Coopération Intercommunale, ces réunions ont été décalées sur 2017 avec un calendrier d'interventions difficile à arrêter.

Le Syndicat mixte a assisté à une journée technique d'information et d'échanges le mardi 13 décembre 2016 à DOLE. Cette journée, organisée par le pôle régional d'appui aux territoires (PRAT) de la Région, s'adressait aux chargés de mission « transition énergétique » ou PCET des Pays-PETR, des GAL LEADER, des Parcs Naturels Régionaux et des Agglomérations. Elle a permis de mieux appréhender les axes stratégiques régionaux, d'acquérir des éléments méthodologiques et d'échanger sur des expériences de territoires voisins.

Dans le cadre de cette mission, les membres du comité syndical se sont engagés à communiquer sur TEPCV.

**En 2017**, le bureau d'études Hélianthe devenu ALEC 01 au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a poursuivi sa mission par la présentation du diagnostic territorial énergétique au sein de chaque communauté de communes (format différent selon les territoires : bureau, conseil communautaire...). Ainsi, le profil énergétique du territoire concerné et la boîte à outil méthodologique ont été explicités aux élus communautaires. Lors de ces rencontres, les initiatives locales en faveur de la transition énergétique (projet de rénovation, Ddémarche, programme Habiter Mieux, chaufferie bois...) ont été mises en avant :

- CC Terres de Bresse le 22 février (Conseil communautaire à Baudrières)
- CC Bresse Louhannaise Intercom' le 8 mars (Bureau à Louhans)
- CC Bresse Revermont 71 le 7 mars (Assemblée Générale à Saint Germain du Bois)
- CC Bresse Nord Intercom' le 17 janvier (Bureau à Pierre de Bresse)

Le comité de pilotage s'est réuni le 27 avril afin de valider cette première phase de diagnostic qui a permis d'identifier les points forts et les opportunités sur ce territoire nouvellement engagé sur la transition énergétique. Il a mis en avant également les faiblesses du territoire et les menaces futures (augmentation de la vulnérabilité et de la précarité des ménages, forte dépendance énergétique et augmentation de la facture énergétique des collectivités).

Les élus du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne ont pris acte de la fin de la phase 1 et le lancement de la phase plus opérationnelle de construction de la stratégie et du programme d'actions (Délibération n°2017-034 lors du comité syndical du 26 juin).

Le deuxième semestre a été très actif sur le plan de la mobilisation des acteurs du territoire. Afin de co-construire la stratégie et le plan d'actions le bureau d'études en lien étroit avec le Syndicat mixte a rencontré les binômes référents (élus-agents) au sein de chaque communauté de communes :

- CC Terres de Bresse le 16 juin (Cédric DAUGE Président et Sandrine DIOGON DGS)
- CC Bresse Louhannaise Intercom' le 28 juin (Cédric MASSON Vice-président et Benjamin MUNIER chef de projet)
- CC Bresse Revermont 71 le 7 juillet (Françoise JACQUARD Vice-présidente et Martine MOISSON DGS)
- CC Bresse Nord Intercom' le 6 juin (Jacques GUITON Président et Maude DI-CARMINE DGS)

Ces échanges ont abouti à définir les priorités d'actions de chaque territoire, le déroulé et le format des ateliers thématiques et enfin de choisir les acteurs à associer. Ils se sont déroulés à des périodes différentes :



- Le 6 novembre et le 6 décembre pour la CC Terres de Bresse avec les membres d'un groupe de travail spécifique (5 personnes présentes)
- Le 22 novembre pour la CC Bresse Revermont 71 avec les membres du bureau communautaire
- Le 6 septembre et le 18 octobre pour la CC Bresse Louhannaise Intercom' avec les membres du groupe de travail développement économique, habitat, communication et aménagement de l'espace – 10 personnes présentes) ainsi que le 4 décembre dans le cadre de la Stratégie Locale de l'Habitat 'ateliers participatifs avec 37 personnes présentes)
- Le 30 novembre pour Bresse Nord Intercom avec les membres du bureau communautaire

Les journées thématiques à destination des différents acteurs (élus, socioprofessionnels, chambres consulaires, associations...) ont permis de partager les connaissances en lien avec la transition énergétique et d'avoir des retours d'expériences concrets des territoires voisins :

- Journée du 11 juillet consacrée à l'enjeu de l'habitat et organisée autour de deux grandes questions (22 personnes présentes):
  - quelles actions peuvent être menées sur les territoires pour améliorer la performance énergétique de l'habitat ? (présentation du dispositif Effilogis par l'AJENA, retour d'expérience d'une OPAH dans le Pays Baumois...)
  - Comment les collectivités peuvent-elles réduire les consommations d'énergie de leur patrimoine ? (intervention de M. Dominique CORDELIER de l'ATD 71 pour la présentation du dispositif « Conseiller En Energie Partagé », présentation d'un projet soutenu par Effilogis dans une collectivité, retour d'expérience sur les audits énergétiques groupés)
- Journée du 17 octobre consacrée à l'enjeu de la mobilité (13 personnes présentes): 3 thèmes ont été abordés : la mobilité inclusive (transport à la demande, l'autostop organisé et l'auto partage), la mobilité et les entreprises (éco-mobilité), et la mobilité électrique
- Journée du 07 novembre consacrée à l'enjeu des énergies renouvelables (18 personnes présentes) avec la présentation du cadastre solaire comme outil pour développer la production d'ENR locale, la structuration de la filière bois-énergie et enfin comment intégrer et accepter des ENR sur un territoire.

Les acteurs privés et socioprofessionnels ont été étroitement associés lors de l'appropriation du diagnostic territorial énergétique ainsi que lors de la phase de co-construction de la stratégie et du programme d'actions : réunions du conseil de développement du 20 mars (17 personnes présentes) et du 21 novembre (13 personnes présentes). Le projet porté par le CPIE Bresse du Jura en direction du grand public a été également présenté avec pour perspective l'organisation du Defi Famille à Energie Positive et la mise en place d'actions autour de la mobilité (autostop organisée et développement de l'éco-mobilité en lien avec les entreprises)

Lors de ces réunions du second semestre 2017, y compris la réunion des 88 maires du Pays de la Bresse bourguignonne qui a eu lieu le 24 octobre, il a été rappelé que ces actions viendraient alimenter les fiches projets du futur contrat territorial 2018-2020 en cours de discussion sur la transition énergétique.

**Pour le CPIE Bresse du Jura**, la création et le fonctionnement d'un dispositif d'accompagnement à la transition énergétique a surtout eu lieu en 2017.

**En 2016**, suite à l'avis favorable du Pays sur la demande de subvention au titre de la programmation 2016 du contrat territorial 2015, présentée le 11 mai 2016 par le CPIE Bresse du Jura, une réunion tripartite a eu lieu le 16 juin 2016 au cours de laquelle le Pays du Chalonnais n'a pas souhaité développer un projet de coopération inter-territoriale.

Le CPIE Bresse du Jura est devenu membre du comité de pilotage de la Mission TEPos avec une réunion d'installation le 6 octobre 2016 pour la présentation du cabinet retenu : HELIANTE devenu ALEC 01.

**En 2017**, grâce aux subventions régionales accordées au titre du contrat territorial 2015-2017 et du fonds de substitution à LEADER, le CPIE a procédé au recrutement d'un nouvel agent appelé à être mobilisé en Bresse bourguignonne.

[l.caillaux.cpiebj@free.fr](mailto:l.caillaux.cpiebj@free.fr) a effectué une vingtaine de rencontres individuelles pour lui permettre d'identifier les principales problématiques du territoire en lien avec la transition énergétique et les besoins des acteurs rencontrés.

Des ateliers de la transition énergétique ont été créés dont les objectifs généraux sont :

- Favoriser la culture commune de la transition énergétique
- Permettre aux acteurs de se rencontrer et d'avoir une vision globale des actions de chacun
- Enrichir sa « boîte à outils » pour mener ses actions
- Faire émerger des idées d'actions.

Les structures participantes forment un groupe de 12 personnes :

- Atelier n°1 « La rencontre » mardi 27 juin 2017 à La Grange Rouge
- Atelier n°2 « Des initiatives » mardi 4 juillet à l'Ecolieu Le Portail

Un point d'étape est intervenu le 19 juillet 2017 avec les représentants du Pays ; le nouveau règlement régional « *contrat territorial 2018-2020* » a été présenté puis ont eu lieu :

- L'atelier n°3 « Défi Famille Energie Positive » le 7 novembre 2017 Centre Culturel et Social CUISEAUX
- Une présentation des travaux le 21 novembre 2017 lors d'une Séance Plénière du Conseil de développement du Pays
- Et la rencontre « mobilité et entreprises » du 12 décembre 2017 afin de promouvoir le covoiturage entre les salariés des entreprises des zones d'activités du Pays de la Bresse bourguignonne.

### ***Mise en perspective de la formation des acteurs locaux :***

**Pour la Mission TEPos, l'année 2018 verra la finalisation de cette mission avec la production d'un programme d'actions adaptés au territoire du Pays de la Bresse bourguignonne et décliné à l'échelle des 4 intercommunalités. Les actions se concentreront essentiellement sur les thématiques suivantes :**

- **Patrimoine des collectivités : mobilisation du Conseiller en Energie Partagé de l'ATD 71, mise en place dans un premier temps de commandes groupées d'audits énergétiques puis dans un second temps de commandes groupées de travaux de rénovation énergétique**

- **Habitat : sensibilisation et accompagnement des particuliers vers des travaux de rénovation performants (retour des Espaces Info Energie sur le territoire et promotion et animation du dispositif Habiter Mieux)**
- **Energie Renouvelable : développement de la filière bois et aménagement d'une plate-forme bois-énergie sur le territoire ainsi que le développement du cadastre solaire.**

**L'accompagnement à la transition énergétique par le CPIE Bresse du Jura s'est concrétisé par 2 projets :**

- **Le Défi Famille à Energie Positive porté par le Centre Social et Culturel de CUISEAUX qui intervient sur l'ensemble du périmètre de Bresse Louhannaise Intercom'**
- **Et la promotion du covoiturage dans les entreprises portée par le CPIE.**

**Ces résultats feront l'objet de fiches-projets ou de fiches-actions à soumettre dans le cadre du futur contrat territorial 2018-2020.**

## **Annexe : composition du Comité de Programmation début 2016**

### **Pour les membres publics les 16 personnes, réparties en 8 binômes, étaient :**

- Mme Mathilde CHALUMEAU, conseillère départementale (avec Mme Aline GRUET, conseillère départementale, comme suppléante)
- M. Anthony VADOT président de la Communauté de Communes Coeur de Bresse (avec Mme Michelle LIEVAUX, déléguée, comme suppléante)
- M. Didier FICHET président de la Communauté de Communes Bresse Revermont 71 (avec M. Jean SIMONIN, délégué, comme suppléant)
- Mme Nadine MOREY vice-présidente de la Communauté de Communes Saône Seille Sâne (avec M. Jean-Marc LEHRE, vice-président, comme suppléant)
- M. Jean Michel LONGIN vice-président de CUISEAUX Intercom' (avec M. Daniel BERTIN, président, comme suppléant)
- M. Jacques GUITON président de la Communauté de Communes du canton PIERRE-DE-BRESSE (avec Mme Claudette JAILLET, vice-présidente, comme suppléante)
- M. Sébastien JACCUSSE vice-président de la Communauté de Communes Portes de la Bresse (avec Mme Jocelyne MICHELIN, vice-présidente, comme suppléante)
- Mme Stéphanie LEHEIS adjointe au Maire de LOUHANS-CHATEAURENAUD (avec M. Olivier MARTIN, adjoint au Maire, comme suppléant)

### **Pour les membres privés, les 18 personnes, réparties en 9 binômes, étaient :**

- Mme Marie Odile MAINGUET présidente du CPIE Bresse du Jura (avec M. Jean Luc SAULNIER, directeur, comme suppléant)
- M. Michel DEBOST président de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne (avec M. Dominique RIVIERE, conservateur, comme suppléant)
- M. Jean-Philippe BANZE, Directeur territorial Saône et Loire Nièvre de GRDF (avec M. Jean-Paul BUCHILLET, conseiller collectivités territoriales, comme suppléant)
- M. Joseph ENTREMONT, membre du comité de direction Office de Tourisme de Pays (avec Mme Marie-Rose COULON comme suppléante)
- M. Denis JUHE, agriculteur bio (avec M. Jacques POULIN, représentant agroalimentaire, comme suppléant)
- M. Samuel CHANUSSOT, vice-président de la Chambre d'Agriculture (avec M. Didier LAURENCY, président Coopérative Bourgogne du sud, comme suppléant)
- M. Jean-François COGNARD président de l'Agence Technique Départementale (avec Mme Delphine TRUCHOT, directrice par intérim, comme suppléante)
- Mme Carole CHENUET présidente du CAUE de Saône-et-Loire (avec M. Jacques GARNIER, directeur, comme suppléant)
- M. Marc SIMIDE président Bresse Transition (avec M. Thierry GROSJEAN, président CAPEN71, comme suppléant)

## **Annexe : composition du comité de programmation fin 2017**

Entre 2016 et 2017, les changements majeurs au sein du comité de programmation sont :

- Le passage de 6 à 4 communautés de communes
- Et le retrait, par application de la réglementation européenne, des structures ATD71 et CAUE 71 qui ne peuvent pas siéger dans le collège privé.

**Pour les membres publics les 12 personnes, réparties en 6 binômes, sont :**

- Mme Mathilde CHALUMEAU, conseillère départementale (avec Mme Aline GRUET, conseillère départementale, comme suppléante)
- M. Anthony VADOT président de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom (avec M. Jean Michel LONGIN, vice-président, comme suppléant)
- M. Jean-Marc LEHRE, vice-président de la Communauté de Communes Terres de Bresse (avec Mme Jocelyne MICHELIN, déléguée, comme suppléante)
- M. Jacques GUITON président de la Communauté de Communes Bresse Nord Intercom' (avec Mme Claudette JAILLET, vice-présidente, comme suppléante)
- M. Didier FICHET président de la Communauté de Communes Bresse Revermont 71 (avec M. Jean SIMONIN, délégué, comme suppléant)
- Mme Stéphanie LEHEIS adjointe au Maire de LOUHANS-CHATEAURENAUD (avec M. Olivier MARTIN, adjoint au Maire, comme suppléant)

**Pour les membres privés, les 14 personnes, réparties en 7 binômes, sont :**

- Mme Marie Odile MAINGUET présidente du CPIE Bresse du Jura (avec M. Jean Luc SAULNIER, directeur, comme suppléant)
- M. Alain CORDIER président de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne (avec M. Dominique RIVIERE, conservateur, comme suppléant)
- M. Thierry GAY, Directeur territorial Bourgogne de GRDF (avec M. Jean-Paul BUCHILLET, conseiller collectivités territoriales, comme suppléant)
- M. Joseph ENTREMONT, membre du comité de direction Office de Tourisme de Pays (avec Mme Marie-Rose COULON comme suppléante)
- M. Denis JUHE, agriculteur bio (avec M. Jacques POULIN, représentant agroalimentaire, comme suppléant)
- M. Samuel CHANUSSOT, vice-président de la Chambre d'Agriculture (avec M. Didier LAURENCY, président Coopérative Bourgogne du sud, comme suppléant)
- M. Marc SIMIDE président Bresse Transition (avec M. Thierry GROSJEAN, président CAPEN71, comme suppléant)